

Rapport d'activité

Y0018550 2016

ouvert, le 20/01/2017

Données administratives de l'organisme promoteur du projet

Organisme Promoteur

Dénomination : Promemploi ASBL
Acronyme : Promemploi ASBL
Nature juridique : Asbl
Type de l'organisation : ONE garde d'enfants
Adresse : Rue des Déportés, 140
Code postal : 6700
Localité : ARLON
Téléphone : 063/24.25.20
E-Mail : sylvie.lefebvre@promemploi.be
Site internet : www.promemploi.be

Personne Juridiquement responsable

Prénom : Bruno
Nom : ANTOINE

Personne de contact

Prénom : Sylvie
Nom : LEFEBVRE
Téléphone : 063/24.25.20
E-Mail : sylvie.lefebvre@promemploi.be
Fonction : Directrice

Données relatives aux paiements

N° de compte : BE92 2670 0073 7623
Titulaire du compte : Promemploi ASBL
Assujetti à la TVA : NO

Activités réalisées

A.

Veillez résumer les activités globales de votre organisme, hors projet FSE. :

Promemploi est l'ASBL des partenaires sociaux de la province de Luxembourg:

- Confédération des Syndicats chrétiens (CSC)
- Fédération générale du Travail de Belgique (FGTB)
- Union wallonne des entreprises (UWE)
- Union des Classes moyennes (UCM)

Instaurée par eux en 1986, l'ASBL a pour but d'être un outil de développement économique et social au service des travailleurs et des entreprises de cette province. Dans ce cadre, elle assure notamment une mission de coordination, d'accompagnement et de développement du secteur de l'accueil de l'enfance 0-12 ans en province de Luxembourg.

Activités/services proposés actuellement par l'ASBL Promemploi :

- "Accueil Assistance", service de garde d'enfants malades et/ou en situation de handicap ("Accueil Assistance Répit"), de veille d'enfants en milieu hospitalier et de remplacement/renforcement de personnel en milieu d'accueil (projet "Tisserand").
- Coordination du projet "Tisserand", cellule mobile de soutien à l'inclusion d'enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de l'enfance.
- Coordination du projet « Inclusion des enfants en situation de handicap – petite enfance – Promemploi, province de Luxembourg » ayant pour objectif de soutenir la formation et l'emploi des parents d'enfants en situation de handicap.
- Gestion du portail wallon www.accueildesenfants.be pour la province de Luxembourg (=site internet qui dispense de l'information sur l'offre d'accueil/d'activités à destination des enfants de 0 à 16 ans réalisée sur le territoire de la Wallonie).
- Gestion des dossiers de subventionnement par l'ONE (Ex FESC – depuis 2015) de divers opérateurs d'accueil (regroupés au sein de la coordination Promemploi).
- Gestion de coordinations communales de l'Accueil durant le Temps Libre ("ATL", dans le cadre du Décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles du même nom).
- Secrétariat de la Coordination provinciale ATL.
- Gestion de la Plateforme communautaire ATL.
- Guichet d'information à destination des personnes physiques/morales désireuses d'ouvrir un milieu d'accueil pour enfants.
- Depuis 2011, Promemploi est opérateur de formation agréé par le Ministre de l'Enfance et subventionné par l'ONE.
- Coordination du projet ONE (ex-FSE) "Une ardeur d'enfance pour toutes et tous" visant le renforcement et la diversification de l'offre d'accueil : atypique (d'urgence, flexible, occasionnel) et inclusif.
- Feuillelet d'info gratuit.
- 3 sites Internet : www.promemploi.be, www.accueil-assistance.be, www.plateforme-atl.be.

B.

Veillez nommer et résumer les activités réalisées dans le cadre de votre projet FSE :

-Prestations d'intervenants internes : animation et gestion du projet FSE-EFE et du partenariat, notamment le comité d'accompagnement. Rôle joué principalement par Sylvie Lefebvre (directrice de l'ASBL PROMEMPLOI) en attente de l'entrée en fonction d'Audrey François, chargée de projet, le 14 novembre 2016.

-Rencontre entre représentants des partenaires (Promemploi – ONE – sphère de l'enseignement et de la formation – sphère de l'accueil) pour le pilotage du plan d'action. En 2016, un comité d'accompagnement a eu lieu, le 2/12/2016 (voir annexes).

-Echange d'information concernant les 3 sphères et rassemblement des différents documents clés à transmettre aux partenaires afin de tendre vers une meilleure compréhension de chacun.

-Réunions d'organisation du dispositif "Lóczy"

-Dispositif "Lóczy" : 4 rencontres entre professionnel-le-s et acteurs pédagogiques, en collaboration avec l'ONE pour croiser les regards sur l'accueil de l'enfant et de sa famille. Rencontres au départ d'extraits du film « Lóczy, une école de civilisation » (voir annexes). 2 thématiques ont été abordées en 2016 : « la socialisation » et « les moments de soin : des temps de relation ».

-Développement d'une offre de formation coordonnée et accessible : accueil à caractère familial à Marche-en-Famenne et à Arlon (s'étalant sur 2016-2017), auxiliaire de l'enfance à Virton et Vielsalm (s'étalant sur 2016-2018). Dans ce volet, l'ASBL Promemploi joue un rôle d'ensemblier.

-Un accord de principe a été établi entre l'ASBL PROMEMPLOI et l'APEF (Association paritaire pour l'Emploi et la Formation) afin d'intégrer à son projet « Soutien au tutorat et au renforcement de l'encadrement des stagiaires » les milieux d'accueil publics luxembourgeois non-QUALIFESC. Ce projet est financé entre autre par les cotisations des milieux d'accueil de la commission paritaire 332. Il offre un financement aux milieux d'accueil et aux institutions pédagogiques pour le renforcement de l'encadrement des stagiaires et des connaissances dans ce domaine (via des formations adressées aux tuteurs/tutrices et maîtres de stage). Une réunion a d'ailleurs eu lieu entre l'ASBL PROMEMPLOI et l'APEF en janvier 2017.

-Commande des référentiels ONE et réflexion quant aux activités à mener afin de promouvoir ces référentiels auprès des acteurs pédagogiques.

-Rencontre avec la Maison de la Culture Famenne-Ardenne et organisation d'une formation dans le cadre du « Tout p'tit festival » (2017) en collaboration avec l'ONE (voir annexes).

-Réflexion quant aux actions à mener pour la promotion de la culture dans les milieux d'accueil.

-L'égalité des chances entre H/F et enfants, le respect et la promotion de l'environnement sont des thématiques transversales qui sont prises en compte dans la mise en place des différentes activités réalisées (voir questions du rapport sur l'égalité des chances, le respect et la promotion de l'environnement)

C.

Veillez synthétiser les activités réalisées dans le cadre de votre projet FSE (1 phrase par activité) :

-Prestations d'intervenants internes : animation et gestion du projet FSE et du partenariat, notamment le comité d'accompagnement.

-Rencontre entre représentants des partenaires pour le pilotage et échange d'information.

-Réunions d'organisation du dispositif "Lóczy" et mise en oeuvre de 4 rencontres.

-Coordination des formations : « accueillant-e d'enfants » et « auxiliaire de l'enfance ».

-Accord à l'ouverture du projet « Soutien au tutorat et renforcement à l'encadrement des stagiaires » de l'APEF aux milieux d'accueil publics luxembourgeois non-QUALIFESC.

-Commande des référentiels ONE et réflexion quant aux activités à mener pour leur promotion.

-Organisation d'une formation durant le « Tout p'tit festival » et réflexion quant aux actions visant à promouvoir la culture au sein des milieux d'accueil.

-Sensibilisation à l'égalité des chances H/F et enfants, au respect et à la promotion de l'environnement, thématiques transversales au projet.

D.

Avez-vous rencontré des difficultés particulières dans la mise en œuvre de votre programme d'action durant l'année civile considérée. Si oui, quelles étaient ces difficultés et qu'avez-vous pu mettre en œuvre pour y remédier ? :

Oui, nous avons eu plusieurs difficultés au niveau du timing et de la disponibilité des partenaires. En effet, durant les congés scolaires d'été et durant le mois de septembre, les contacts avec le secteur de l'enseignement sont hasardeux. Cela est dû au court laps de temps restant en 2016 suite à l'accord reçu pour le projet et budget définitif de l'Agence FSE (datant du 13 décembre 2016 - voir annexes).

Afin de solutionner cette situation, nous avons envoyé plusieurs rappels aux partenaires, nous avons avancé dans l'élaboration du projet avec les personnes présentes et, pour certaines décisions, nous nous sommes basés sur la politique de « qui ne dit mot consent ».

Ressources humaines

A.

Mentionnez le nombre global d'Equivalents Temps plein (ETP) au niveau de votre organisme pour l'ensemble des activités (hors projet FSE+ projet FSE) :

31

B.

Mentionnez le nombre d'ETP affectés au projet FSE :1

C.

Avez-vous dû faire appel à des prestations extérieures pour l'action FSE ? Si oui, expliquez et justifiez. :

Suite à un appel d'offre, le BIEF (Bureau de Conseil en Education, Formation, et Gestion de Projets), évaluateur externe, est chargé de l'accompagnement et d'une évaluation continue. Leur intervenante, Edurne Aguirre, nous accompagne au cours de la gestion de ce projet.

Chronogramme

Prévu :

intitulé	2016
Rencontres d'information mutuelle entre partenaires	<input checked="" type="checkbox"/>
Rencontres thématiques sur l'accueil des enfants et des familles	<input checked="" type="checkbox"/>
Actions tuteur, maître de stage, référent formation	<input type="checkbox"/>
Actions formations EPS et IFAPME	<input checked="" type="checkbox"/>
Actions égalité des chances H/F et enfants	<input checked="" type="checkbox"/>
Actions de promotion des référentiels ONE	<input checked="" type="checkbox"/>
Actions de promotion de la culture dans les lieux d'accueil	<input type="checkbox"/>

Réalisé :

intitulé	2016
Rencontres d'information mutuelle entre partenaires	<input checked="" type="checkbox"/>
Rencontres thématiques sur l'accueil des enfants et des familles	<input checked="" type="checkbox"/>
Actions tuteur, maître de stage, référent formation	<input type="checkbox"/>
Actions formations EPS et IFAPME	<input checked="" type="checkbox"/>
Actions égalité des chances H/F et enfants	<input checked="" type="checkbox"/>
Actions de promotion des référentiels ONE	<input checked="" type="checkbox"/>
Actions de promotion de la culture dans les lieux d'accueil	<input type="checkbox"/>

Si le chronogramme prévu n'a pas été respecté, veuillez expliquer pourquoi :

Globalement, le chronogramme a été respecté (voir question du rapport relative aux activités).

Notons toutefois que l'action de la promotion des référentiels ONE n'a pas pu dépasser le stade de la réflexion. Toutefois, les référentiels ont été commandés afin de s'assurer que chaque partenaire en ait un exemplaire. Cependant, à ce niveau, aucune autre action n'a encore été mise en place. En effet, au vu de la date d'approbation du projet et des difficultés que nous avons rencontrées (voir question du rapport relative aux difficultés), nous n'avons pas eu le temps de mettre en place une concertation entre les partenaires débouchant sur l'organisation d'autres actions à ce niveau.

Nous avons été au-delà du chronogramme au niveau des "actions tuteur, maître de stage, référent formation". En effet, malgré qu'aucune activité n'était prévue en 2016, nous avons obtenu un accord de principe avec l'APEF. Il en est de même pour les "actions de promotion de la culture dans les lieux d'accueil" pour lesquelles des contacts ont été pris avec la Maison de la Culture Famenne-Ardenne.

Bénéficiaires et indicateurs

Si le nombre de stagiaires, le nombre d'heures de formation ou tout autre indicateur n'est pas conforme à ce qui était prévu dans la Fiche Projet FSE définitif, identifiez et expliquez pourquoi. Attention, si vous n'avez pas de stagiaires dans le cadre de votre projet, précisez-le dans la valisette « commentaires sur les réalisations » et indiquez quels sont vos indicateurs de réalisation et de résultat. :

Au vu de la jeunesse du projet, il est difficile d'appliquer certains indicateurs à toutes les actions mises en place. Pour plus d'information, voir annexes.

-Écart entre échéancier planifié et échéancier effectif = 0 (chronogramme respecté)

-Écart entre ressources encourues et planifiées = 0

-Écart entre nombre d'effectifs requis et effectifs planifiés = 0

-Écart entre nombre d'heures travaillées et planifiées = 0

-Satisfaction des partenaires vis-à-vis de la collaboration = 90% tout à fait satisfaits et 10% assez satisfaits

-Capacité du partenariat à favoriser l'atteinte des objectifs du projet =

atteinte des objectifs globaux : 35% tout à fait, 40% assez, 20% pas vraiment

atteinte des objectifs spécifiques : le croisement des regards entre ONE et acteurs de terrain est favorisé

pour 80% des participants, le croisement des regards entre ONE et acteurs pédagogiques est favorisé pour

60% des participants, le croisement des regards entre acteurs pédagogiques et de terrain est favorisé pour

70% des participants

-Degré de participation des partenaires à la prise de décision = 6/6 pour 40% des partenaires, 5/6 pour 20% des partenaires, 4/6 pour 20% des partenaires, 3/6 pour 10% des partenaires (6 étant le niveau le plus élevé)

-Perception des partenaires à l'égard du partenariat : "enrichissant" pour 50% des partenaires, "réflexivité"

pour 10% des partenaires, "intéressant" pour 10% des partenaires, "échanges" pour 10% des partenaires,

"co-construction" pour 10% des partenaires

-Taux de participation des partenaires aux rencontres liées au projet = 78%

-Disponibilité effective des activités prévues par le projet = 100%

-Pourcentage du public cible touché par les activités mises en œuvre = 100% car tous les secteurs ont été représentés

-Taux de participation du public cible aux activités offertes = moyen car fort taux de participation de la part des professionnels de terrain mais faible de la part du secteur de l'enseignement lors des rencontres du dispositif "Lóczy"

-Délais d'accès du public cible aux activités offertes = pas de temps d'attente supplémentaire, activités organisées en temps prévu

-Qualité des activités offertes = 40% des partenaires estiment que les activités offertes étaient tout à fait de bonne qualité et 60%, d'assez bonne qualité

-Taux de satisfaction du public cible à l'égard des activités offertes = élevé

-Mesure de la charge de travail des équipes directement et indirectement concernées (nombre d'heures supplémentaires) = 35.8 heures en moyenne

-Mesure de satisfaction au travail du personnel = 60% des partenaires sont passionnés et 40% satisfaits

-Satisfaction des parties prenantes vis-à-vis du projet = la moitié sont tout à fait satisfaits et l'autre moitié assez satisfaits

Diversité

Egalité femmes-hommes

Veillez décrire les actions développées dans le cadre de l'égalité des chances hommes/femmes pour cette année. :

La thématique de l'égalité des chances H/F est transversale au projet. On peut donc la retrouver dans les diverses actions réalisées. De plus, elle fait partie intégrante de nos réflexions quant aux actions à mener et de nos pratiques journalières.

-Réflexion quant à la concrétisation de ces thématiques dans les actions à venir.

-Attention portée par les partenaires quant à l'utilisation du féminin ET du masculin dans les documents publicitaires/écrits et les discours (voir annexes).

-Sensibilisation à l'égalité des chances entre les enfants lors des rencontres visant à croiser les regards sur l'accueil de l'enfant.

-Ouverture des actions (rencontres, formations, partenariat) tant aux femmes qu'aux hommes.

De plus, dans les conventions établies avec les partenaires (l'une avec les partenaires du comité de pilotage, l'autre avec l'APEF – voir annexes), un volet a été réservé à cette thématique.

Dans le cadre de l'égalité des chances hommes/femmes, vos pratiques ont-elles évolué par rapport au dernier rapport d'activités renvoyé à l'Agence FSE ? :

Ceci étant le premier rapport d'activité FSE-EFE envoyé à l'Agence FSE, nous ne pouvons répondre à cette question.

Dans le cadre de l'égalité des chances hommes/femmes, quelles actions prévoyez-vous pour l'année qui vient ? :

Par souci d'empowerment, les décisions sont prises en commun avec les partenaires. Un seul comité ayant eu lieu en 2016 (voir question relative aux difficultés rencontrées), aucune action particulière n'a encore été établie. Cependant, les formations à venir, les rencontres du dispositif "Lóczy" et autres actions se veulent ouvertes tant aux femmes qu'aux hommes et intégreront cette thématique à part entière.

L'ASBL Promemploi continue ses différentes actions tentant de sensibiliser le secteur et les usagers à l'ouverture du métier d'accueillant aux hommes. Ceci se fera par divers moyens :

-Sensibiliser à des recrutements et des pratiques d'accueil briseurs de stéréotypes (dans la manière d'écrire les offres d'emploi par exemple)

-Actions visant l'implication des pères dans l'accueil et l'éducation de leurs enfants

-...

Personnes handicapées

Veillez décrire les actions développées dans le cadre de votre projet, et/ou les mesures prises par votre organisme, visant à prévenir la discrimination et à encourager la participation des personnes handicapées à votre projet, notamment en termes d'accessibilité. :

L'ASBL Promemploi intègre plusieurs services/activités dont :

- « Accueil Assistance Répétiteur », service de garde d'enfants en situation de handicap

- La coordination du « Tisserand », cellule mobile de soutien à l'inclusion d'enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de l'enfance

- La coordination du projet « Inclusion des enfants en situation de handicap – petite enfance – Promemploi, province de Luxembourg » ayant pour objectif de soutenir la formation et l'emploi des parents d'enfants en situation de handicap

Finalement, c'est aussi via les procédures d'engagement ouvertes à toutes et à tous que l'ASBL Promemploi vise à prévenir la discrimination et à encourager la participation des personnes en situation de handicap. L'ASBL peut d'ailleurs compter des personnes dans cette situation dans ses employés.

Au niveau du projet en tant que tel, nous sommes ouverts à l'intégration de partenaires en situation de handicap et sommes disponibles pour nous adapter à diverses situations (changement de lieux de rencontre possible par exemple). Il en est de même pour les actions. En effet, il est par exemple stipulé sur la publicité des temps de rencontre du dispositif "Lóczy" que ceux-ci sont accessibles à toutes et tous. Il en est de même pour les formations qui sont précédées d'une séance d'information durant laquelle il est possible d'émettre et de discuter des difficultés/préoccupations de chacun afin d'y remédier. Un volet consacré à la thématique de l'égalité des chances et du développement durable a d'ailleurs été consacré dans les conventions établies avec les partenaires (l'une avec les partenaires du comité de pilotage, l'autre avec l'APEF – voir annexes).

Personnes migrantes

Veillez décrire les actions développées dans le cadre de votre projet, et/ou les mesures prises par votre organisme, visant à prévenir la discrimination et à encourager la participation des personnes migrantes à votre projet :

Dans toute son activité, l'ASBL Promemploi est attentive à toutes les formes de public fragilisé et veille à l'égalité des chances dans ses différentes actions.

Au niveau du projet en tant que tel, nous sommes ouverts à l'intégration de partenaires d'origine étrangère. Il en est de même pour les actions. En effet, il est par exemple stipulé sur la publicité des temps de rencontre du dispositif "Lóczy" que ceux-ci sont accessibles à toutes et tous. Les rencontres en tant que telles ont d'ailleurs accueilli des participants d'origine étrangère. Il en est de même pour les formations qui sont précédées d'une séance d'information durant laquelle il est possible d'émettre et de discuter des difficultés/préoccupations de chacun afin d'y remédier. Plusieurs personnes d'origine étrangère ont d'ailleurs suivi les formations. Un volet consacré à la thématique de l'égalité des chances et du développement durable a aussi été consacré dans les conventions établies avec les partenaires (l'une avec les partenaires du comité de pilotage, l'autre avec l'APEF – voir annexes).

Autres publics exposés aux risques de pauvreté, de discrimination et/ou d'exclusion

Veillez décrire les actions développées dans le cadre de votre projet, et/ou les mesures prises par votre organisme, visant à prévenir la discrimination et à encourager la participation des personnes vivant une ou plusieurs des situations reprises dans la catégorie 3 du point 5C, à savoir : Sujet à assuétudes, Détenu, Ex-détenu, SDF, Personnes confrontées à des situations d'illettrisme, Autre public défavorisé (précisez). :

Comme il l'a été précisé ci-dessus, nous sommes ouverts à l'intégration de partenaires ayant une expertise dans les thématiques abordées par le projet et ce, peu importe leur situation (les frais de déplacement sont d'ailleurs remboursés). Il en est de même pour les participants aux actions. En effet, il est par exemple stipulé sur la publicité des temps de rencontre du dispositif "Lóczy" que ceux-ci sont accessibles à toutes et tous (gratuité). Un retour est d'ailleurs en cours de concertation (réflexion quant à la forme) concernant certains questionnements. Par exemple : pictogramme pour surpasser la difficulté de compréhension/lecture de la langue française. Malgré un niveau minimum exigé pour l'intégration aux formations, elles sont précédées par une séance d'information durant laquelle il est possible d'émettre et de discuter des difficultés/préoccupations de chacun afin d'y remédier. Notons toutefois que la personne doit pouvoir suivre la formation (et éventuellement son futur projet professionnel) et effectuer ses stages dans le respect du bien-être et de la sécurité des enfants. Un volet consacré à la thématique de l'égalité des chances et du développement durable a aussi été consacré dans les conventions établies avec les partenaires (l'une avec les partenaires du comité de pilotage, l'autre avec l'APEF – voir annexes).

Finalement, dans toute son activité, l'ASBL PROMEMPLOI est attentive à toutes les formes de public fragilisé et veille à l'égalité des chances dans ses différentes actions. L'ASBL a d'ailleurs été sollicitée pour un plan de lutte contre la pauvreté et y a répondu favorablement (en attente de retour concret vu la jeunesse de cet engagement).

Partenariat

Si votre projet intègre un partenariat, celui-ci se déroule-t-il conformément à ce qui était prévu ? Si non, justifiez. :

Oui. En effet, le processus décisionnel s'établit sur une base de concertation entre les différents partenaires.

La participation aux Comités d'accompagnement apporte-t-elle, selon vous, une plus value à la réalisation de votre projet ? Expliquez. :

En 2016, nous n'avons été invités à aucun Comité d'accompagnement de l'agence FSE. Cependant, au niveau du projet, la participation des partenaires aux Comités d'accompagnement va au-delà d'une plus-value à la réalisation du projet, elle en est une condition. Cependant, en 2016, une seule rencontre du comité d'accompagnement a eu lieu (ce 2/12/2016) et ce, au vu de la date d'approbation finale par les Autorités de gestion (voir annexes).

Environnement

Explicitiez les bonnes pratiques utilisées dans la mise en œuvre de votre projet pour lutter contre le changement climatique. :

Nous mettons en place de bonnes pratiques permettant de lutter contre le changement climatique :

- Au niveau du chauffage : diminution de la consommation de mazout/gaz en chauffant moins (réduction des besoins via un habillement plus efficace et/ou des pratiques raisonnées)
- Au niveau de l'électricité : matériel économe en électricité, lampes éteintes dans les locaux non utilisés, fermeture du matériel (photocopieuse par exemple) en fin de journée...
- Au niveau des déplacements : diminution de la consommation d'essence (télétravail occasionnel, covoiturage, transports en commun et transports « verts » favorisés -à pied, en vélo, ...-)
- Au niveau du choix des produits : produits alimentaires et non alimentaires dont la production et l'acheminement ont demandé une consommation moindre d'énergie (ex : matériel de bureau écologique, production locale, eau courante et non plus en bouteille, ...)

Explicitiez les bonnes pratiques utilisées dans la mise en œuvre de votre projet pour soutenir le développement durable. :

La thématique du développement durable est transversale au projet. On peut donc retrouver ces préoccupations dans les diverses actions réalisées. De plus, elle fait partie intégrante de nos réflexions quant aux actions à mener et de nos pratiques journalières :

- Choix des prestataires qui ont une démarche dans ce sens (labellisée ou non)
- Choix des produits (alimentaires et non alimentaires qui s'inscrivent dans cette logique (labellisés ou non) : naturel, local, solidaire, ...)
- Attention portée par les partenaires quant à leurs pratiques : respect de l'environnement (limiter les impressions et copie, ...), utilisation du co-voiturage/des transports en commun, ...)
- Attention portée par les partenaires quant à la promotion de l'environnement et des activités extérieures lors des rencontres visant à croiser les regards sur l'accueil de l'enfant.
- Suite aux rencontres du dispositif "Lóczy" , retour visant à promouvoir les activités extérieures (forme et mode de diffusion en cours de réflexion).

Communication et publicité

Veillez décrire les mesures mises en œuvre pour assurer la visibilité du Fonds social européen (affichage de l'emblème de l'Union européenne avec les mentions réglementaires). :

- A l'entrée de l'organisme : nous sommes locataires et devons en tenir compte dans l'affichage que nous réalisons. De plus, nous partageons nos locaux avec une université et une école secondaire, ce qui engendre beaucoup de passage dans nos couloirs. En effet, plusieurs drapeaux européens nous ont déjà été volés. Néanmoins, nous avons réalisé, et collé sur les portes des bureaux, des affiches indiquant le nom des employés et, lorsque ceux-ci travaillent sur un projet cofinancé par l'Europe/le FSE, le logo du drapeau européen a été ajouté. De plus, nous avons ajouté plusieurs cartons A4 de publicité du FSE dans nos couloirs.
- Dans les locaux de formation : nos supports de formation font référence au soutien du FSE.
- Sur votre site Internet : affichage de l'emblème de l'Union européenne avec les mentions réglementaires.
- Sur vos documents et publications : affichage de l'emblème de l'Union européenne avec les mentions réglementaires et utilisation de l'acronyme FSE lors de l'appellation du projet (FSE-EFE).
- Autres mesures prises pour assurer la visibilité du Fonds social européen : dans les mails (signatures reprenant l'emblème de l'Union européenne avec les mentions réglementaires).

Listez les activités réalisées en matière de communication (ex. organisation de séminaires, réalisation de supports audiovisuels...). :

- Participation aux séances d'information des formations accueillant-e d'enfants
- 4 temps de rencontre (dispositif "Lóczy")
- Réalisation de supports écrits et audiovisuels

Avez-vous produit des supports de communication (papier, audiovisuel, ...) ? Si oui, lesquels ? (joindre les pièces à votre rapport d'activités dans la valisette « annexes » ou par courrier lors de la remise de votre dossier de solde financier) :

Oui :

- Réalisation d'une entête à courrier comprenant l'emblème de l'Union européenne
- Réalisation d'une signature mail comprenant l'emblème de l'Union européenne

Avez-vous communiqué auprès des médias et quelles ont été les éventuelles retombées (articles ou reportages radio, télévision, web) ? (joindre les pièces à votre rapport d'activités dans la valisette « annexes » ou par courrier lors de la remise de votre dossier de solde financier) :

Nous avons contacté le journal "L'Avenir" afin de relancer les publicités des formations "accueillant-e à caractère familial" mais nous n'avons eu aucune confirmation, aucun retour. De même, nous avons fait circuler cette information via les médias sociaux. Il est toutefois difficile de connaître les éventuelles retombées de ces communications.

Les différents projets et actions, auxquels l'ASBL Promemploi est liée, paraissent aussi sur le site internet de l'ASBL : www.promemploi.be.

Modalités de suivi des stagiaires

Décrivez le processus de suivi que vous avez mis en place afin de suivre le devenir des stagiaires à l'issue de la formation/accompagnement, ainsi que 6 mois après :

Ce projet étant un projet système, aucun suivi de stagiaires n'a eu lieu.

Evaluation

Votre projet doit obligatoirement faire l'objet d'une évaluation. Avez-vous opté pour : autoévaluation
Décrivez le processus d'évaluation que vous avez mis en place :

Comme il est stipulé précédemment, un appel a été fait à un évaluateur externe chargé de l'évaluation continue, le BIEF, le Bureau de Conseil en Education, Formation, et Gestion de Projets. Cependant, au vu de la jeunesse du projet en 2016, l'intervenante, Edurne Aguirre, s'est centrée sur l'accompagnement. Nous avons donc mis en place une auto-évaluation : un questionnaire à destination des partenaires permettant d'évaluer certains indicateurs relatifs au dispositif "Lóczy" (voir annexes). De plus, afin d'évaluer les rencontres de ce dispositif "Lóczy" auprès du public cible, nous avons pratiqué une évaluation par post-it permettant aux participants de compléter 3 phrases : j'ai aimé/je n'ai pas aimé/j'aimerais.

Budget

	Prévisions (projet FSE définitif)	Dépenses réalisées (prévisions)
Total	53 251,61€	53 251,61€
Contributions publiques -PPB	29 879,86€	29 879,86€
Contributions privées-recettes	0,00€	0,00€
Dépenses FSE	23 371,75€	23 371,75€

Les prévisions budgétaires annuelles sont-elles respectées ? Si ce n'est pas le cas, veuillez expliquer pourquoi. :

Tout indique que les prévisions budgétaires seront respectées.